
Challenge du Chêne 2025 | D1-D5

C'est avec une joie non-dissimulée que le CTT Gland vous invite à participer cette nouvelle édition du Challenge du Chêne

Tournoi régional AVVF

Dates

Manches qualificatives : 27 septembre 2025, 26 octobre 2025

Manche finale : 6 décembre 2025

Lieu

Salle de rythmique des Perrerets, Ch. de la Perroude 1, 1196 Gland

Formule

Le CTT Gland propose une nouvelle formule de compétition. Cette dernière se joue en plusieurs manches (2 manches qualificatives + 1 manche finale).

Chaque joueur choisit une date proposée, à laquelle il jouera sa manche qualificative. Les 8 premiers de chaque manche qualificative se retrouvent pour la manche finale pour élire le gagnant du Challenge du Chêne.

La limite de participants par manche est de 16, soit 32 pour les 2 manches qualificatives.

Le système du tournoi se décompose en trois parties :

- 1) **Première phase de poules :** Les 16 joueurs sont répartis en 4 poules de 4 joueurs selon le règlement sportif STT. Un classement est ensuite établi au sein de chaque poule de 1 à 4.
- 2) **Seconde phase de poules :** Les 16 joueurs sont répartis en 4 poules de 4 joueurs, chaque poule est constituée de joueurs classés de 1 à 4 provenant tous de différentes poules lors de la première phase. Un classement est ensuite établi au sein de chaque poule de 1 à 4.
- 3) **Tableau à classement intégral :** Un tableau composé des 16 joueurs est dressé de manière que les joueurs ayant finis en première position lors de la seconde phase de poules sont têtes de séries 1 à 4, les joueurs ayant finis en seconde position lors de la seconde phase de poules sont têtes de séries 5 à 8, et ainsi de suite. Classement intégral signifie que chaque joueur jouera 4 matchs lors de cette phase, qu'il gagne ou qu'il perde, afin de classer les joueurs de 1 à 16. Lors des manches qualificatives, les joueurs des positions 1 à 8 sont qualifiés pour la manche finale. Les autres joueurs sont sur liste d'attente en cas de désinscription d'un des qualifiés.

Cette formule permet de garantir 10 matchs à chaque joueur dans le cas où la manche est complète.

Tous les matchs se jouent en 3 sets gagnants.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule si le nombre de participants à une manche n'est pas suffisant.

Juge-Arbitre

Thomas Blomet

Jury

Joakim Suarez



Inscription

Seuls les joueurs.euses classé.e.s D1 à D5 peuvent participer à ce tournoi !

Le coût de participation par manche s'élève à 30 CHF. Les frais d'inscription sont à régler sur place. L'inscription est due après le délai d'inscription du tournoi correspondant.

Pour vous inscrire, merci de passer par : <https://challenge-du-chene.ch/>

Délais d'inscription :

- 25 septembre 2025 à 22h00 pour la manche du 27 septembre 2025
- 24 octobre 2025 à 22h00 pour la manche du 26 octobre 2025

L'inscription pour la manche finale est automatique à la suite de la participation et qualification lors d'une manche qualificative. Le joueur a jusqu'au 30 novembre 2025 à 22h00 pour se désinscrire.

Le CTT Gland et le JA se réservent le droit de modifier le système d'inscription et de qualification dans le cas où le nombre de participants à une manche n'est pas suffisant.

Le CTT Gland et le JA se réservent le droit de refuser l'inscription à tout joueur jugé préjudiciable au bon déroulement de la compétition. Durant le tournoi, le Jury ou le JA peuvent exclure sans préavis tout joueur ne se conformant pas aux directives ou dont le comportement ne répond pas aux critères de bienséance.

Absences non excusées : frais d'inscription + CHF 20.-.

Horaire

Début du tournoi à 10h00, fin estimée à 17h00. Ouvertures des portes : 9h00.

Matériel

Quatre tables utilisées pour la compétition sont des Joola Duomat Pro.

Les balles utilisées sont des Nittaku*** blanches → **Pas de maillot ou short blanc !**

Prix

Les 3 premiers de la manche finale se verront remettre des prix proportionnels au classement final.

Restauration

L'organisateur propose une buvette avec une petite restauration (croque-monsieur, boissons)

Assurances

Les participants doivent être assurés en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers (RC). L'organisateur décline toute responsabilité.



Dispositions supplémentaires :

1. La compétition est réservée aux joueurs licenciés STT auprès d'un club de l'AVVF.
2. Sont considérées excusées les absences parvenues au JA avant 08h00 le jour de la manche.
3. Si une manche réunit moins de 8 inscriptions, le JA et le jury se réservent le droit d'annuler la manche.
4. Si une manche réunit moins de 16 inscriptions, le JA et le jury se réservent le droit de modifier la formule.
5. Si une manche réunit moins de 16 inscriptions, le JA et le jury se réservent le droit d'ouvrir les inscriptions plus tardivement et d'inviter des joueurs.
6. En cas d'absence annoncée d'un·e joueur·euse à la manche finale, le 9^{ème} de la manche qualificative ayant réuni le plus de participants est invité à la manche finale. Si deux manches ont réuni le plus grand nombre de participants, un tirage au sort est effectué pour déterminer le remplaçant. En cas d'un nombre d'absences plus élevé, la même méthode est appliquée.

Le CTT Gland se réjouit de vous retrouver à l'occasion de ce challenge et vous adresse ses salutations sportives.